

# Le stationnement à Palais

-  Zone limitée à 30 km/h
-  Sens unique
-  Parking gratuit
-  Stationnement gratuit
-  Stationnement payant
-  Place Handicapés
-  Parking 2 roues
-  Taxis
-  Gare routière
-  Arrêts navettes
-  Station service

100 m

Vers camping de l'Océan, supermarché Super U, aérodrome, les aigüilles de Port Coton

Vers Bordilla

Vers supermarché Casino, Bangor, Locmaria

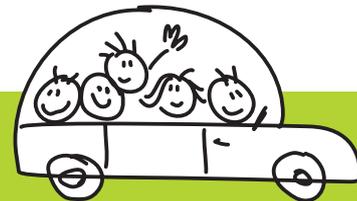


Parcours santé

Vers Port Hallan

# N

## Les navettes gratuites



### Navettes parkings

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**, un service de navettes gratuites dessert les parkings extérieurs : parking des Glacis / écluse et parking de la Cité de la Paix / place de la République.

**Tous les jours sauf le dimanche**, de 9h à 13h, départ toutes les 5 mn environ.

### Navette hôpital

Des navettes gratuites circulent entre l'hôpital et l'écluse, **les mardis et jeudis après-midi**.

Départ de l'écluse à 15h10, 15h30, 15h50, 16h10, 16h30 et 16h45.



### Marché place de la République

Le marché ayant lieu place de la République tous les matins, **le stationnement y est interdit de 6h à 13h**.



Mairie de Le Palais  
Place de l'Hôtel de Ville - 56360 LE PALAIS - 02 97 31 80 16 - lepalais.fr

